



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR  
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE  
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION  
HYDROLOGIQUE DU  
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Juil. 2025**

## Synthèse mensuelle au 1<sup>er</sup> août 2025

### La dégradation se poursuit avec un mois de juillet sec

Les précipitations du mois de juillet sont hétérogènes en raison de leur caractère majoritairement instable. Le déficit est présent sur une grande partie du territoire et s'échelonne de 25 % à 75 %. Les cumuls des pluies efficaces sont quasi nuls sur l'ensemble de la région. L'indicateur d'humidité des sols est compris entre « autour de la normale » et « exceptionnellement sec » localement. Les débits ont été impactés par le manque de précipitations ; 36 stations ont vu leur débit passer sous leur DOE au moins une fois dans le mois. Le taux moyen de remplissage des retenues non conventionnées est de 70 % et de 80 % pour les conventionnées, ces chiffres sont, toutefois, en baisse significative depuis un mois. La situation des petits cours d'eau est très fragile, entraînant un état préoccupant pour les écosystèmes aquatiques. 12 % du territoire est couvert par un arrêté préfectoral de niveau crise, soit une augmentation de 11 % par rapport au mois dernier. La situation est suivie de près par l'ensemble des acteurs.



### Sommaire

Synthèse.....	2	Débits .....	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraulicité.....	8		



Les précipitations de ce mois de juillet 2025 sont tombées de façon hétérogène en raison de leur caractère majoritairement instable. Les cumuls sont compris entre 0 et 100 mm localement sur les hauteurs des Pyrénées.

Des déficits sont présents sur une grande partie du territoire et s'échelonnent de 25 % à 75 % selon les zones. Seules 2 zones affichent un faible excédent entre 10 % et 25 % : l'est de l'Ariège et le sud-est aveyronnais. Depuis le début de l'année hydrologique, les précipitations reçues sur le bassin sont très proches des normales.

Concernant les pluies efficaces, les cumuls restent proches de 0 sur l'ensemble de la région. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, elles sont les plus fortes sur les reliefs, auxquels s'ajoute le sud Aquitaine. La seule zone avec des valeurs proches de 0 est la Lomagne gersoise. Cette zone est la plus déficitaire.

L'indicateur d'humidité des sols est compris entre « autour de la normale » et « exceptionnellement sec ». Ces dernières sont dans le département du Gers et de la Dordogne. L'indice d'humidité des sols affiche des valeurs globalement inférieures à la normale, avec des déficits entre 30 et 50 % du Sud Aquitain à l'Occitanie.

Les débits ont été impactés par le manque de précipitations notamment pour les sous-bassins de la Garonne et de l'Adour. Sur les 62 stations suivies, 36 ont vu leur débit passer sous leur débit objectif d'étiage (DOE) au moins une fois dans le mois.

L'hydraulicité du bassin Adour-Garonne est à la baisse malgré quelques valeurs à la hausse notamment dans les sous-bassins de la Charente et de la Dordogne.

Concernant les retenues liées au soutien d'étiage, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est à la baisse depuis mi-juin. Ce taux de remplissage est le quatrième taux le plus faible depuis la campagne 2016-2017 : 71,7 %. Les retenues conventionnées présentent un taux moyen de remplissage de 80 %.

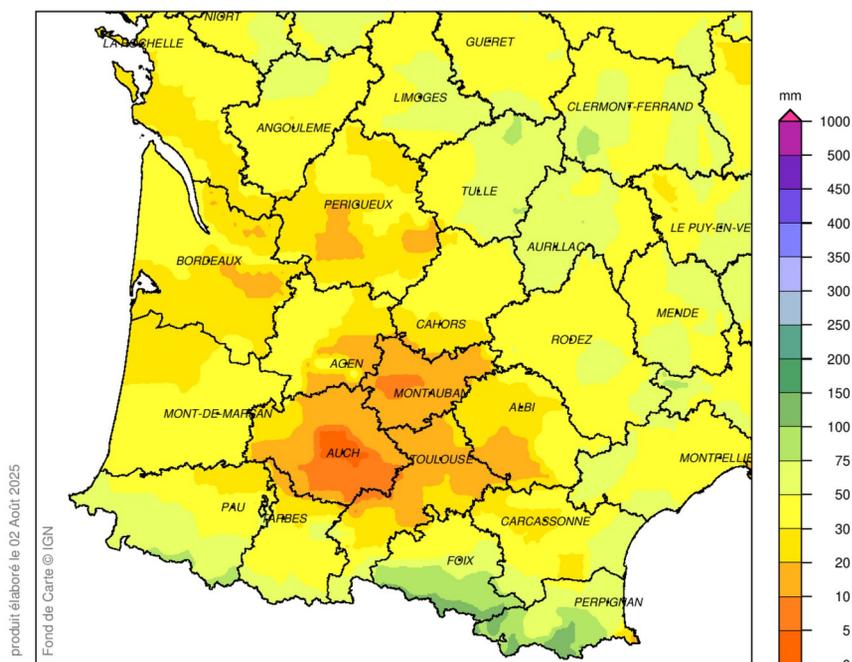
La vidange des nappes d'eaux souterraines est logiquement généralisée, avec 94 % de niveaux orientés à la baisse et aucun niveau orienté à la hausse pour la première fois depuis août 2023.

La situation des petits cours d'eau est très fragile, avec une baisse généralisée des écoulements ces dernières semaines : plus de 20 % des stations ONDE ne présentent plus d'écoulements visibles. La situation hydrologique devient donc particulièrement préoccupante pour les écosystèmes aquatiques.

A l'échelle du bassin, 12 % du territoire est couvert par un arrêté préfectoral de niveau crise, soit une augmentation de 11 % par rapport au mois dernier. Les restrictions de niveau alerte et alerte renforcée couvrent chacune 13 % du territoire soit une augmentation respective de 4 et 10,5 % par rapport au mois dernier.



Bassin Adour Garonne  
Cumul de précipitations  
Juillet 2025

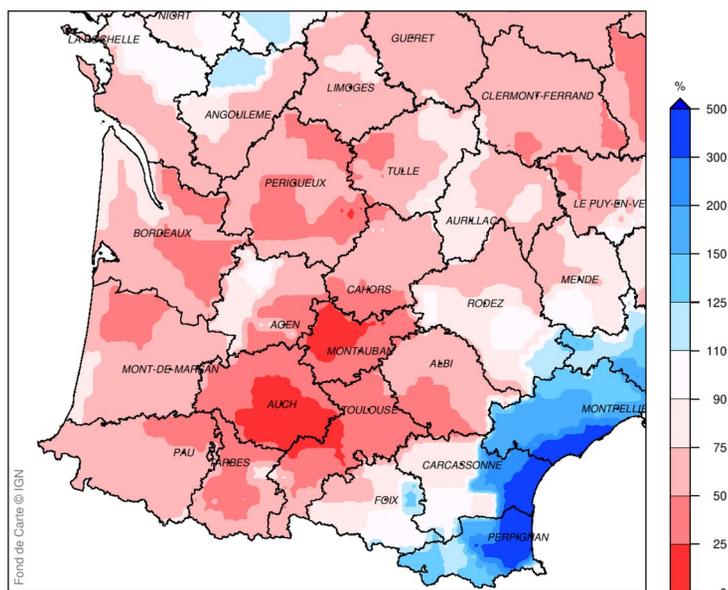


## Précipitations de juillet 2025

Les précipitations du mois de juillet 2025 sont tombées de façon hétérogène en raison de leur caractère majoritairement instable. L'essentiel des précipitations du mois tombe lors de la vague orageuse du week-end des 12 et 13 juillet sur l'Occitanie et l'Est Aquitaine, ainsi qu'en dernière décade du mois avec le retour d'un flux océanique perturbé. Les cumuls sont localement importants avec 50 mm sur l'est ariégeois, 60 mm sur le Lot-et-Garonne et 70 mm sur le Lot le 12 juillet. Le lendemain, il tombe 30 à 40 mm des Monts de Lacaune au Larzac. Le 19 juillet, on enregistre 20 à 40 mm sur l'est Corrèze, tandis que l'ouest est arrosé le 23 juillet, avec localement 60 mm au nord de Brive. Le sud de l'Aveyron reçoit à nouveau entre 30 et 50 mm le 20 juillet. De façon générale, tout le bassin recueille des précipitations entre le 19 et 30 juillet.



Bassin Adour Garonne  
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations  
Juillet 2025



produit élaboré le 02 Août 2025  
Fond de Carte © IGN

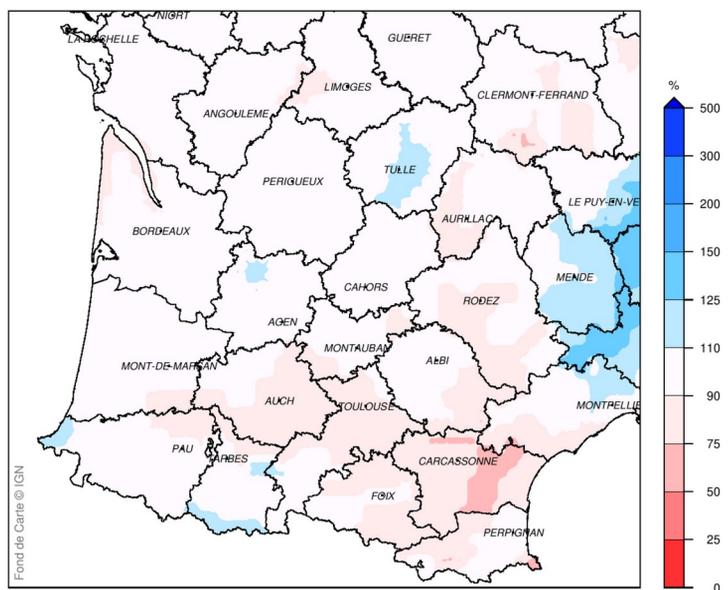
## Rapport à la normale des précipitations de juillet 2025

Les déficits s'échelonnent de 25 % à 75 % selon les zones. La plaine marmandaise, le ruthénois, l'est corrézien et l'Ariège montrent un déficit réduit autour de 10 %, tandis que le déficit est maximal entre le Gers et le Tarn-et-Garonne avec des valeurs inférieures à 75 %.

Seules 2 zones affichent un faible excédent entre 10 % et 25 % : l'est de l'Ariège et le sud-est aveyronnais, en marge d'excédents pluviométriques prononcés autour du bassin méditerranéen.



Bassin Adour Garonne  
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations  
Année hydrologique



produit élaboré le 02 Août 2025  
Fond de Carte © IGN

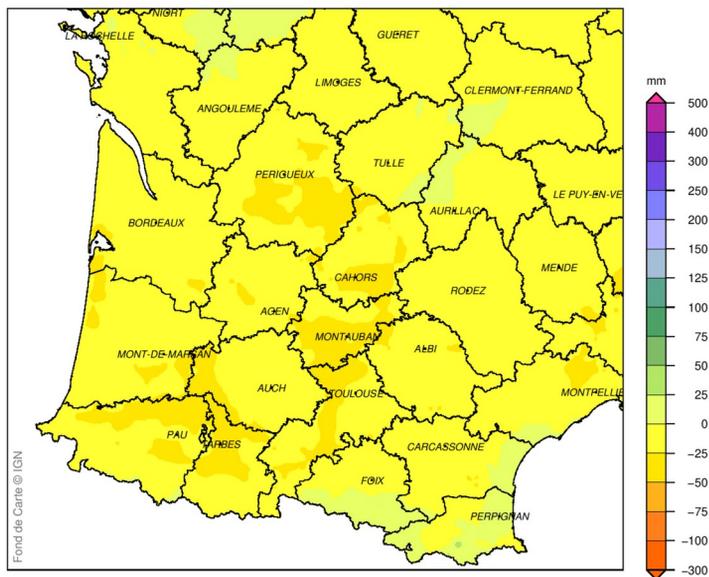
## Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à juillet 2025

Les précipitations reçues sur le bassin depuis le début de l'année hydrologique sont très proches des normales sur les départements aquitains, avec tout au plus quelques zones faiblement excédentaires sur la Corrèze, le marmandais et la côte Basque.

Sur l'Occitanie, excepté, le département des Hautes-Pyrénées faiblement excédentaire, les cumuls sont autour de la normale à légèrement déficitaires.

## Pluies efficaces de juillet 2025

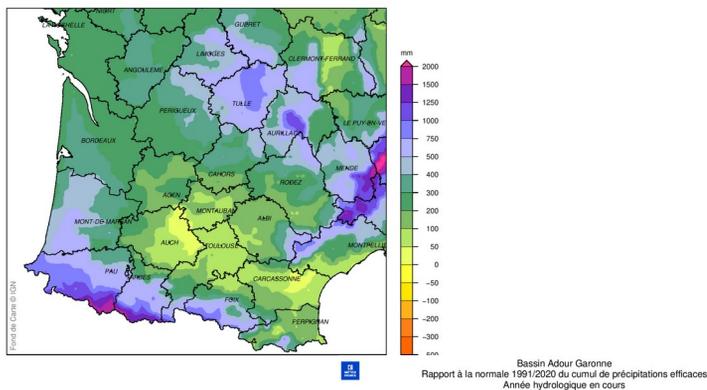
Bassin Adour Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
Juillet 2025



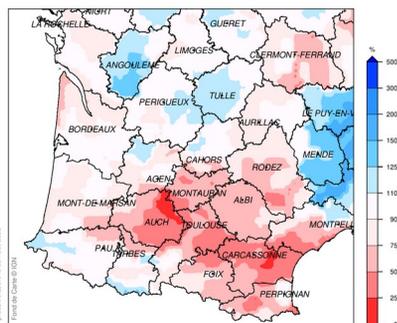
Le cumul de pluies efficaces reste proche de 0 sur l'ensemble de la région, avec toutefois des zones déficitaires entre 25 et 50 mm du piémont ouest pyrénéen à l'ouest de l'Occitanie jusqu'en Dordogne.

## Pluies efficaces de septembre 2024 à juillet 2025

Bassin Adour Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
De Septembre 2024 à Juillet 2025



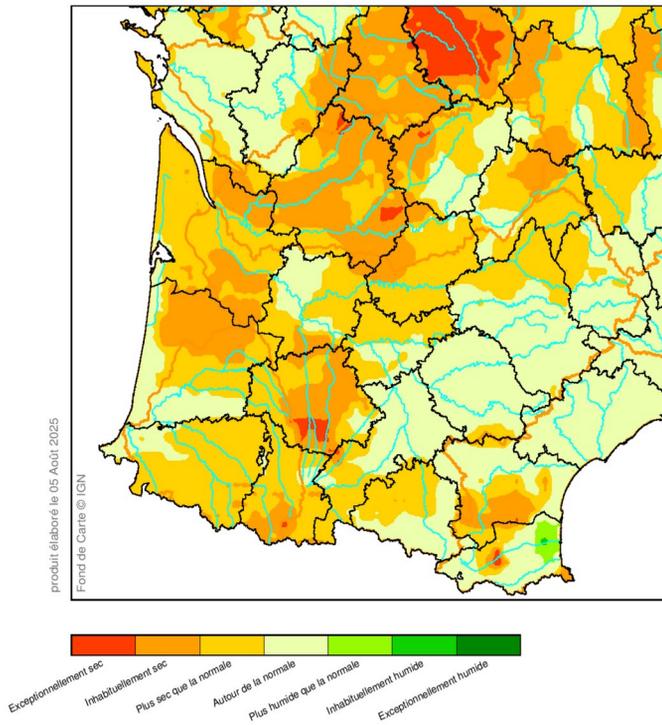
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les précipitations efficaces sont les plus fortes sur les reliefs (Pyrénées, Tarn, Aveyron, Corrèze), auxquels s'ajoute le sud Aquitaine (Landes, Pays basque, Béarn). La seule zone de valeurs proches de 0 est la Lomagne gersoise, mais toutes les plaines de l'ouest de l'Occitanie (vallées du Lot, du Tarn et de la Garonne) sont entre des valeurs de 50 et 200 mm.



Concernant le rapport à la normale, les déficits les plus marqués sont sur les zones présentant les cumuls les moins importants (Gers, Tarn-et-Garonne, Tarn, Ariège et Haute-Garonne). Le reste du territoire est plus proche de la normale avec localement des zones légèrement excédentaires.

## Indicateur d'humidité des sols pour la 3<sup>ème</sup> décennie de juillet 2025

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI10)  
Du 26 Juillet au 4 Août 2025

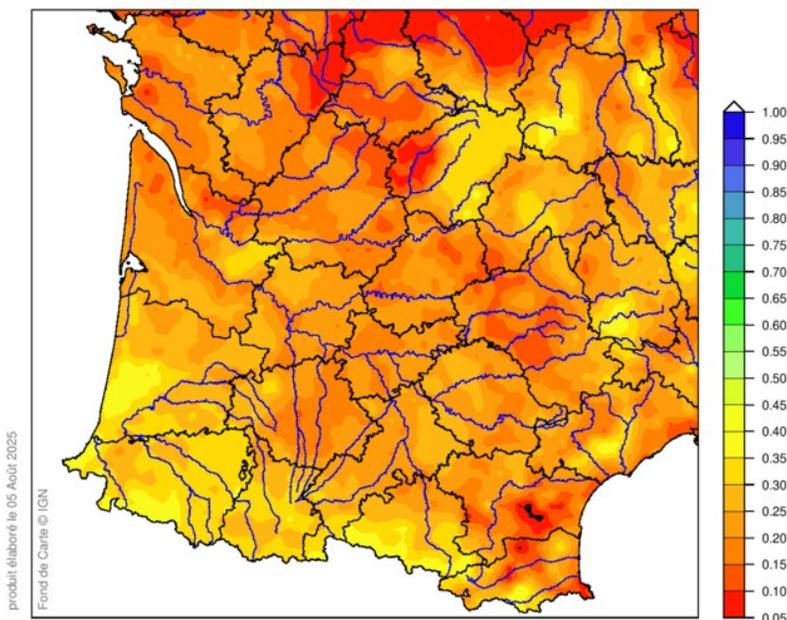


Au début du mois d'août, l'indicateur sécheresse d'humidité des sols est compris entre « autour de la normale » et « exceptionnellement sec » localement. Ces zones sont dans le département du Gers et de la Dordogne.

Deux tiers ouest du bassin présentent des sols plus secs « inhabituellement secs ». Le nord de la Haute-Garonne, le Tarn et le sud de l'Aveyron sont plus proches de la normale. Les faibles précipitations du mois et les températures élevées sont responsables de cet assèchement.

## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> août 2025

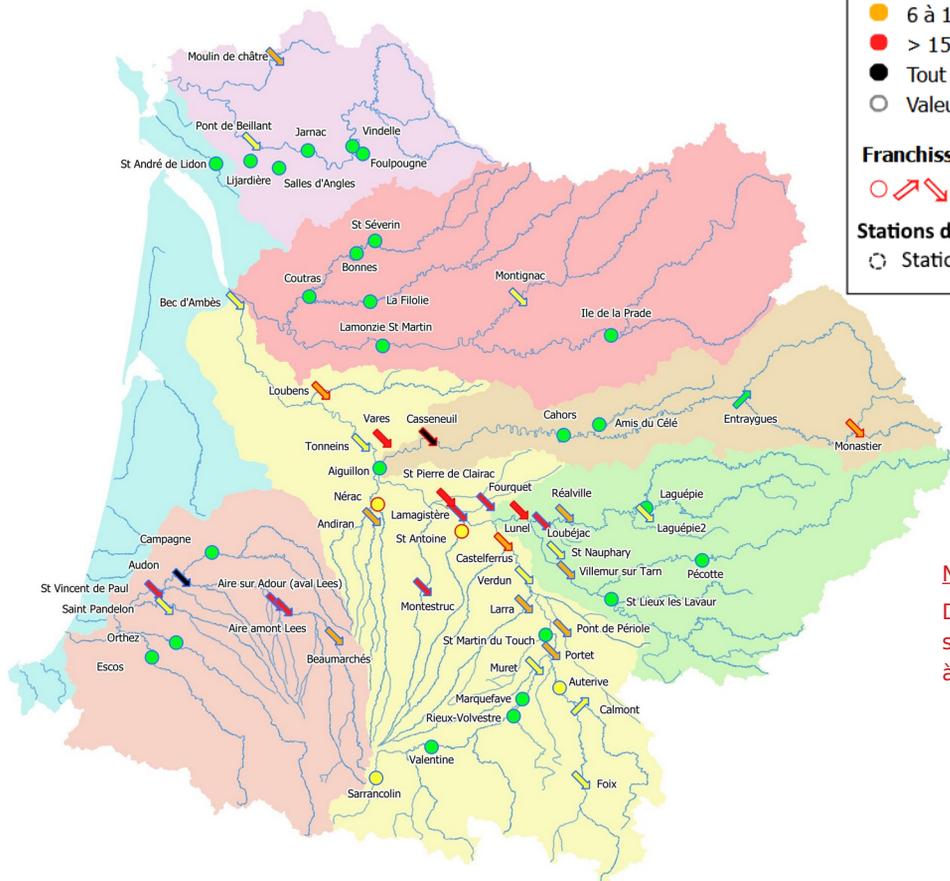
Indice d'humidité des sols  
le 4 Août 2025



Conséquence de ces précipitations déficitaires, l'indice d'humidité des sols affiche des valeurs globalement inférieures à la normale, avec des déficits entre 30 et 50 % du sud aquitain à l'Occitanie. Sur le nord de l'Aquitaine, le déficit est plus prononcé. Il atteint 80 % sur l'ouest de la Corrèze.

Localement, certaines zones restent proches de leurs valeurs saisonnières d'indice d'humidité, comme le Marmandais, l'Est Corrèze ou de la plaine toulousaine au Larzac.

## Juillet 2025



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$		Evolution du nombre de jours sous le DOE par rapport au mois précédent	
●	0 jour	↗	Hausse
●	≤ 5 jours	↘	Baisse
●	6 à 15 jours	○	Stable ou absence de données le mois précédent
●	> 15 jours		
●	Tout le mois		
○	Valeur absente		
<b>Franchissement du débit de crise (DCR) : <math>QMJ &lt; DCR</math></b>			
↗	↘	↗	↘
○	○	○	○
<b>Stations de calcul associées au système Neste</b>			
○			

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) avec la valeur du DOE.

Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1<sup>er</sup> lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Durant le mois de juillet, les débits ont été impactés par le manque de précipitations notamment pour les sous-bassins de la Garonne et de l'Adour.

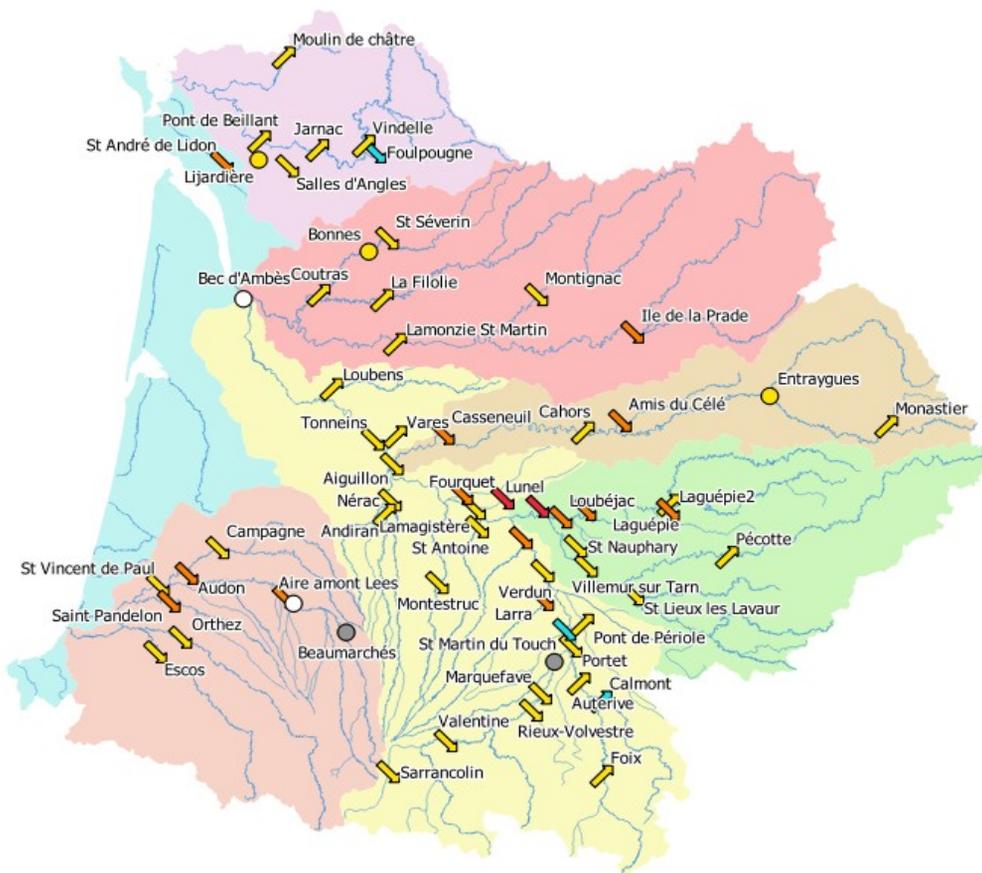
Sur l'ensemble du bassin, 14 stations sont passées sous le DOE durant moins de 5 jours, 11 stations entre 6 et 15 jours, 10 stations plus de 15 jours et la station de Casseneuil sur la Lède est restée tout le mois sous le DOE.

Par rapport au mois dernier, 33 stations ont vu leur situation se dégrader avec des débits plus souvent sous le DOE que durant le mois de juin.

De plus, sur 9 stations (dont 6 sur dans le sous-bassin de la Garonne) les débits ont sous passé leur débit de crise au moins une fois dans le mois.

Les débits en amont de la Garonne, sur le sous-bassin de la Charente et celui du Lot sont globalement restés au-dessus de leur DOE.

## Juillet 2025



- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

Evolution de l'hydraulicité par rapport au mois précédent :

- ↗ Hausse
- ↘ Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Nota sur les données insuffisantes :

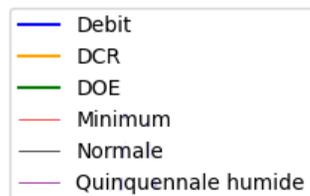
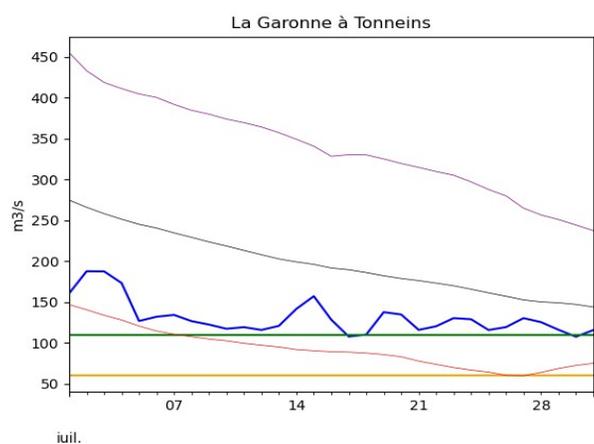
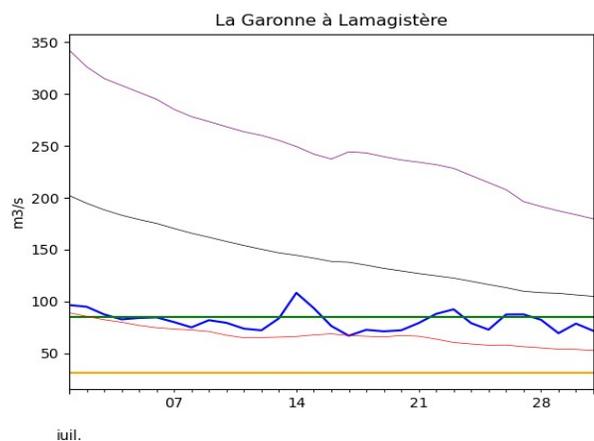
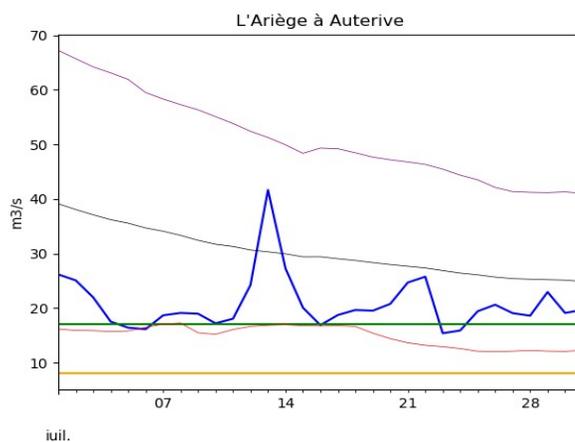
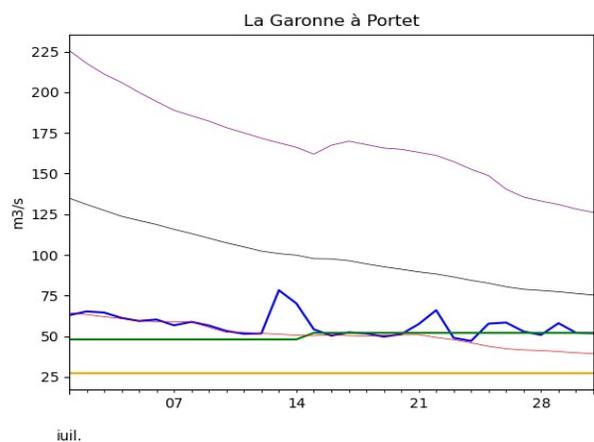
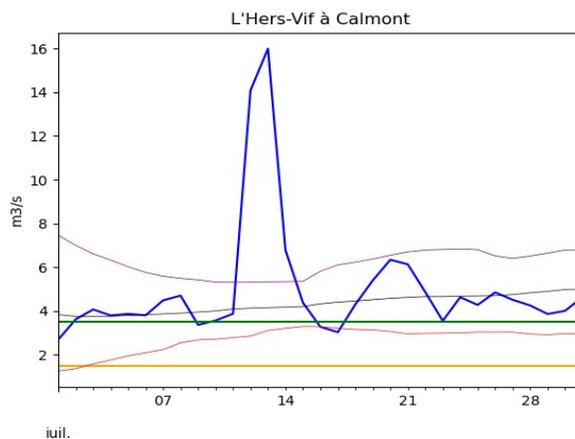
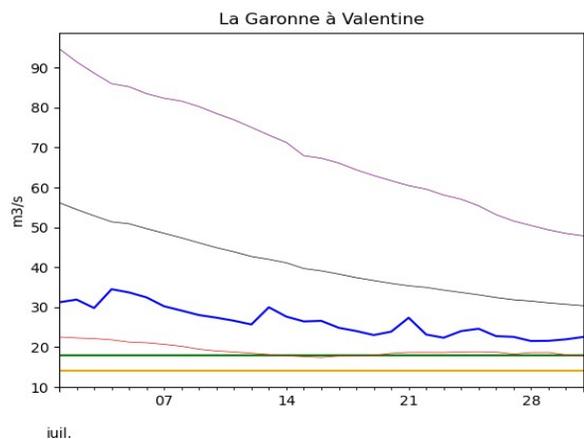
L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Définition hydraulicité : Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.

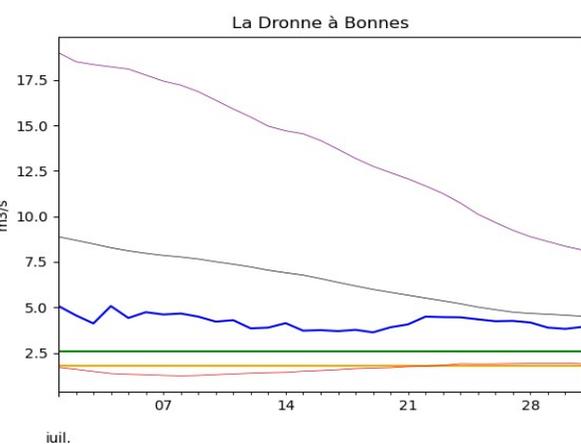
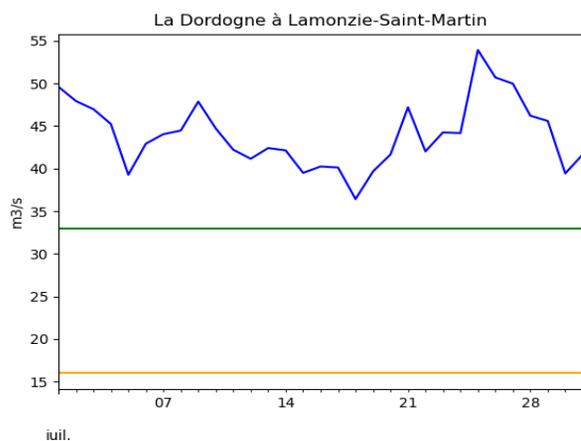
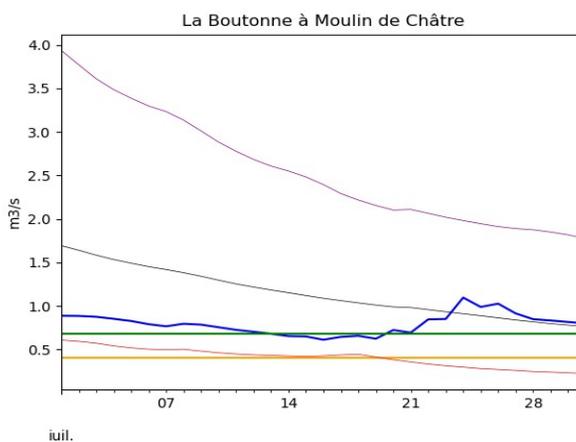
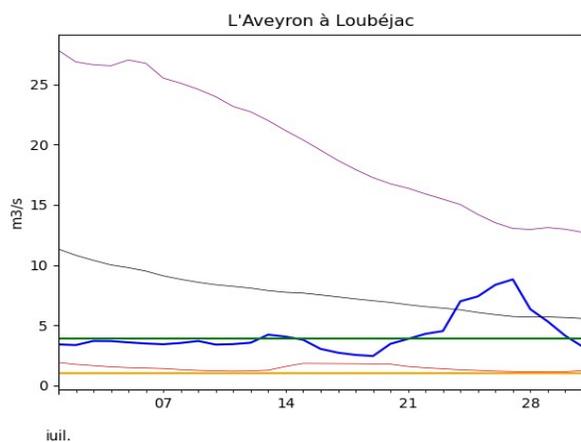
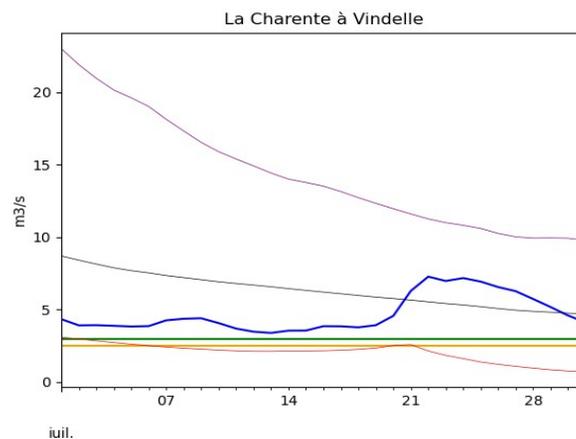
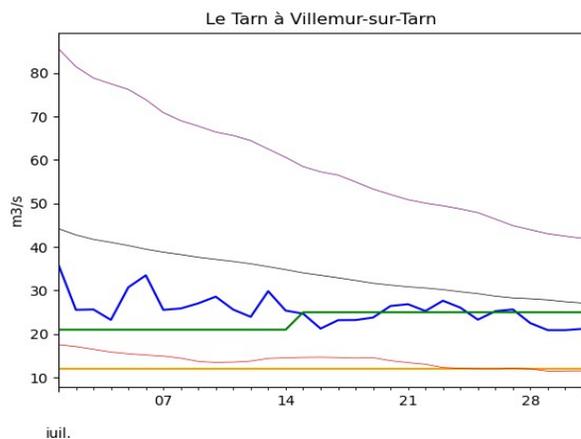
Durant le moins de juillet, l'hydraulicité s'est légèrement dégradée pour 5 stations sur 62. En effet, il n'y a plus que trois stations ayant une hydraulicité supérieure à 80 %, contre 6 le mois dernier, et deux stations sur la Barguelonne et le Lemboulas à Lunel avec une hydraulicité inférieure à 20 %. De manière générale, l'hydraulicité est à la baisse malgré quelques valeurs à hausse notamment dans les sous-bassins de la Charente et de la Dordogne.

Hydraulicité	Nombre de stations au 1er juillet	Nombre de stations au 1er août	Différence
<b>Inférieur à 20%</b>	0	2	2
<b>Entre 20 et 40%</b>	10	13	3
<b>Entre 40% et 80%</b>	44	42	-2
<b>Entre 80% et 120%</b>	5	3	-2
<b>Entre 120% et 200%</b>	1	0	-1
<b>Supérieur à 200%</b>	0	0	0
<b>Absence de données</b>	2	2	0
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>0</b>

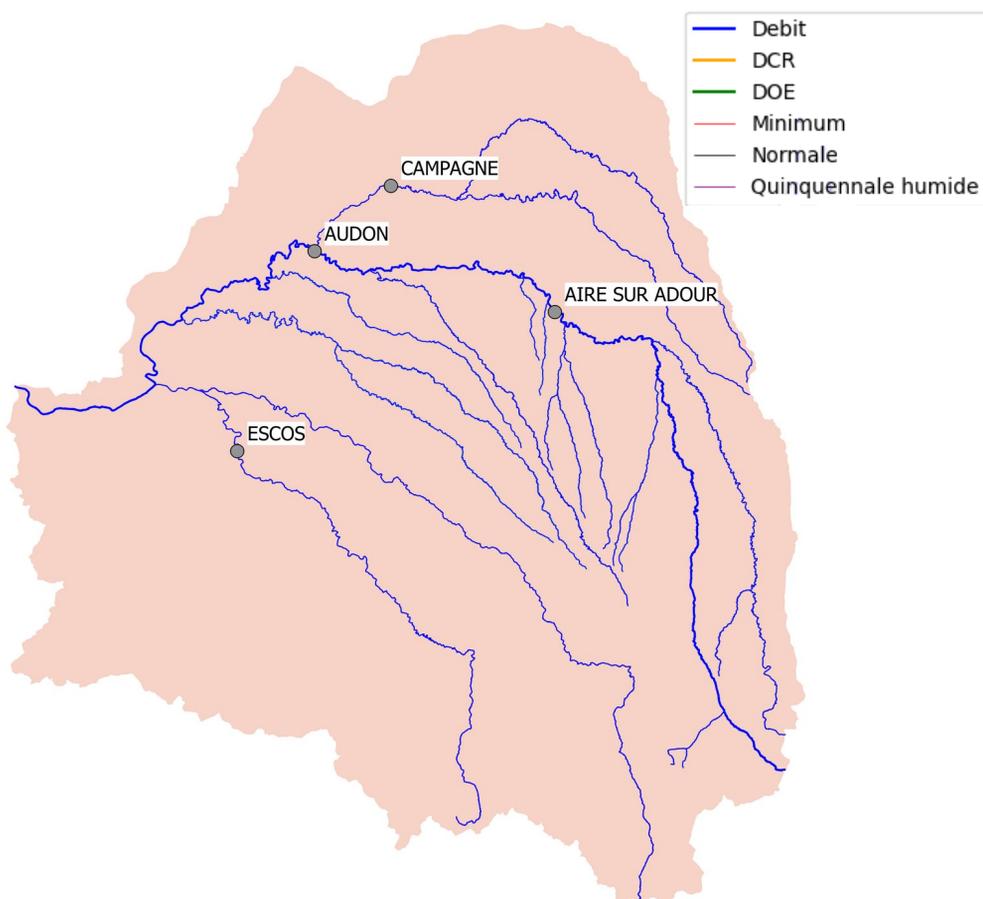
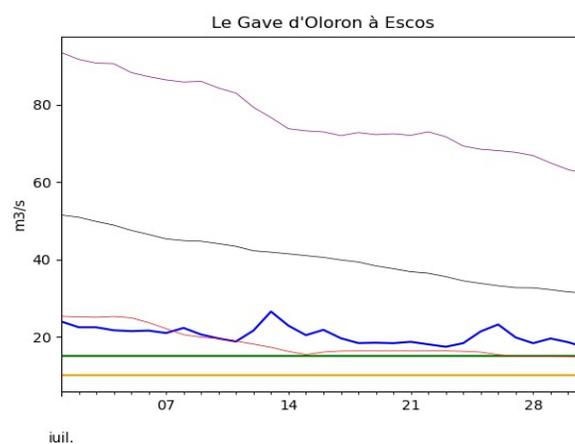
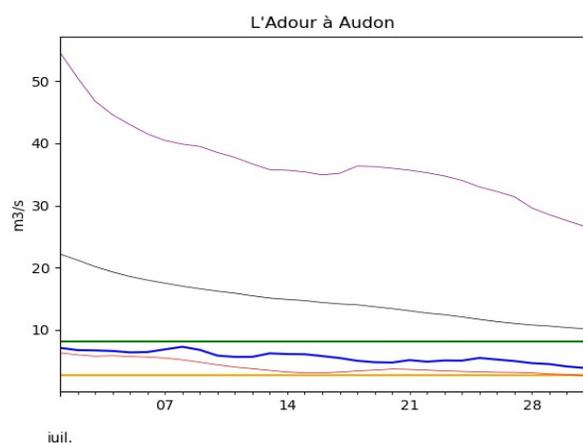
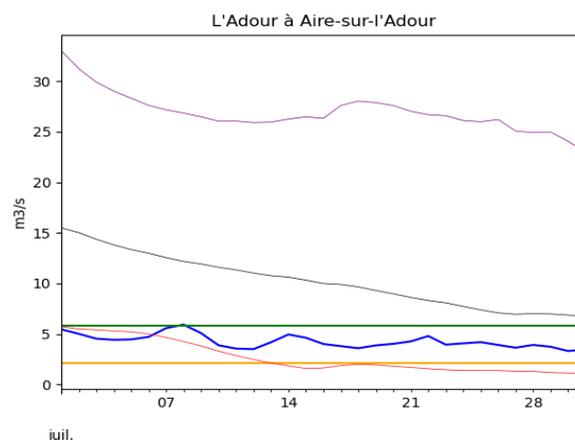
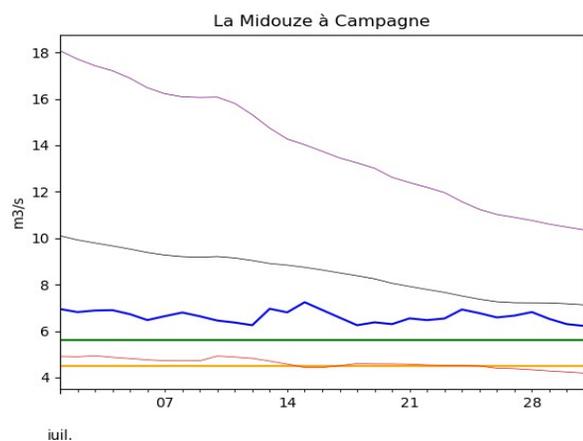
# Débits journaliers – Axe Garonne



# Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne



## Débits journaliers – Axe Adour



### Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.

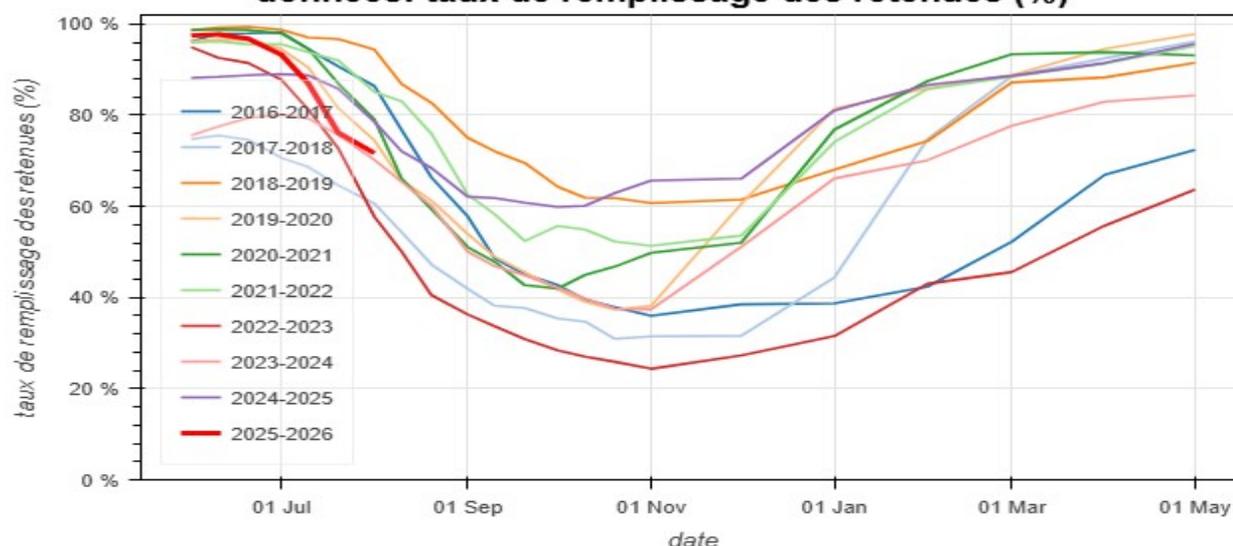
### Nota sur les courbes minimales, normales et quinquennales humides :

Le débit moyen sur une période de 10 jours glissants est utilisé pour la réalisation de ces courbes de références statistiques sur une période de donnée choisie de 30 ans (de janvier 1993 à décembre 2022). Les calculs sont faits avec la méthode : Loi log normale. Ce choix permet d'avoir une cohérence sur le territoire, en effet, cette loi est la plus utilisée par les acteurs du bassin.



## Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

**Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention  
données: taux de remplissage des retenues (%)**



Le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est à la baisse depuis mi-juin. Ce taux de remplissage est le quatrième taux le plus faible depuis la campagne 2016-2017 : 71,7 %. Les faibles précipitations et la baisse des débits sur le bassin accentuent cette diminution.

## Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1<sup>er</sup> août 2025

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er août 2025 (%)	Taux de remplissage 1er août 2024 (%)	Taux de remplissage 1er juillet 2025 (%)
Adour	64,4%	80,0%	95,1%
Charente	75,5%	99,4%	95,5%
Dordogne	95,5%	99,2%	98,0%
Garonne	72,1%	63,4%	90,9%
Lot	85,4%	100,1%	100,0%
Système Neste	64,3%	80,1%	93,1%
Tarn-Aveyron	80,2%	93,2%	94,5%
<b>Total non conventionné</b>	<b>71,7%</b>	<b>78,5%</b>	<b>93,3%</b>
<b>Total conventionné</b>	<b>80,28 %</b>	<b>93,50 %</b>	<b>94,91 %</b>

Les taux moyens de remplissage par sous-bassin sont au-dessus de 64 %. Cependant, depuis un mois, le soutien d'étiage s'est fortement poursuivi ce qui entraîne une baisse de 18 % du taux de remplissage moyen pour les retenues non conventionnées. Concernant les conventionnées, la baisse est également présente avec une diminution des volumes près de 15 %.

Juillet 2025

**Nota :**

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

**Evolution récente :**

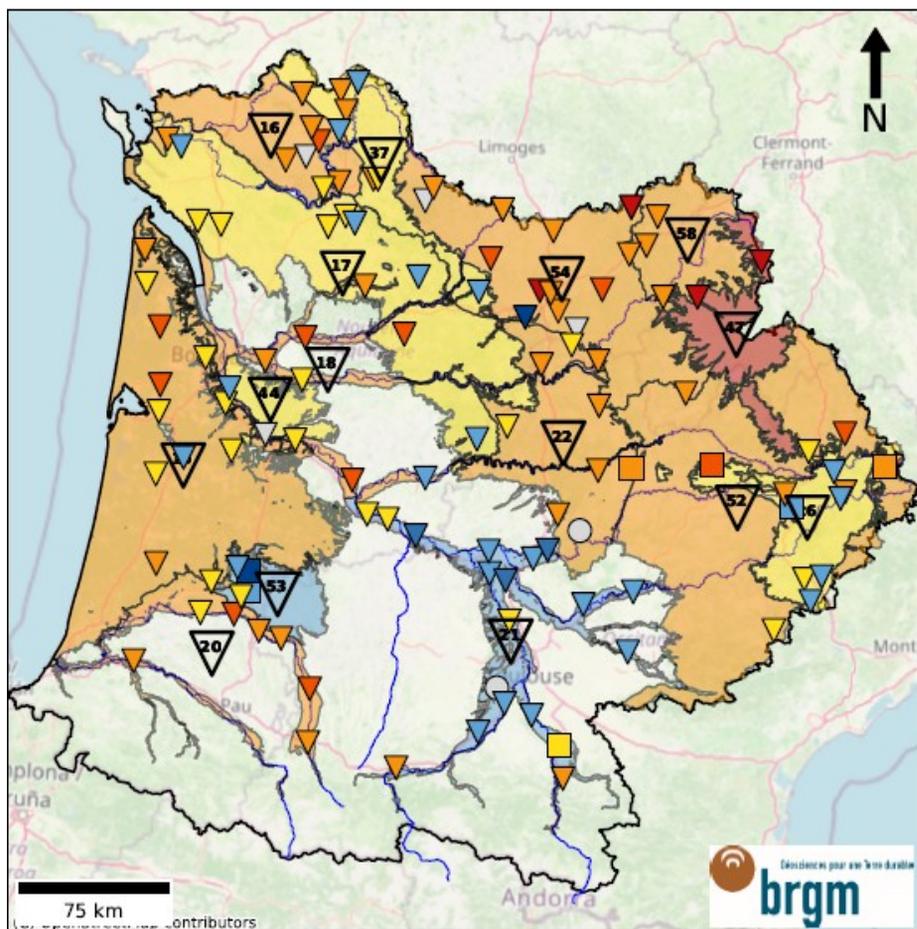
- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

**Niveau des nappes :**

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

**Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne**

- IG16 – Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- IG17 – Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- IG18 – Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- IG19 – Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- IG20 – Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- IG21 – Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG22 – Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- IG26 – Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- IG37 – Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- IG44 – Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- IG47 – Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- IG52 – Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- IG53 – Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- IG54 – Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- IG58 – Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevalches



En cette période estivale, la vidange des nappes est logiquement généralisée, avec 94 % des niveaux orientés à la baisse et aucun niveau orienté à la hausse pour la première fois depuis août 2023.

Le mois de juillet confirme les tendances observées le mois précédent, avec une vidange toujours un peu plus rapide que la normale. Hormis le cas plus critique des formations volcaniques du Massif Central, même si le nombre de niveaux bas et très bas augmente, à l'échelle des systèmes aquifères, on ne descend pas sous le niveau modérément bas. Sauf météo exceptionnelle en fin d'été, l'étiage 2025 devrait être inférieur à la moyenne, mais pas historiquement bas.

**Rappel:** l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

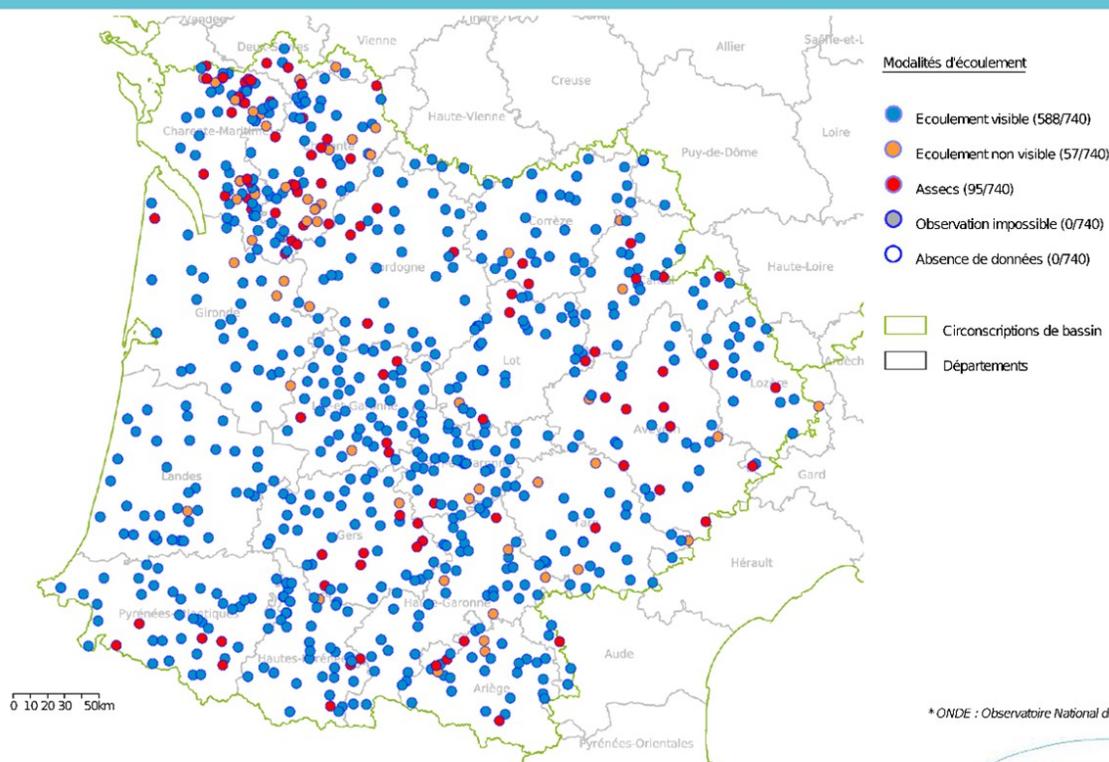
La situation hydrologique des têtes de bassin s'est nettement dégradée depuis la fin du mois de juin. Malgré des précipitations pluvio-orageuses (souvent localisées) et des températures moins élevées que le mois dernier, le nombre de situations délicates à critiques touchant les stations ONDE a brutalement augmenté.

Fin juillet, la situation des petits cours d'eau est très fragile, avec une baisse généralisée des écoulements ces dernières semaines (même si des secteurs sont plus impactés que d'autres à l'échelle du bassin Adour-Garonne). La situation est donc tendue et risque de se dégrader encore dans les prochains jours au regard des conditions météorologiques de la 1<sup>ère</sup> dizaine du mois d'août (hausse des températures et très peu de précipitations).

La situation hydrologique devient donc particulièrement préoccupante pour les écosystèmes aquatiques.

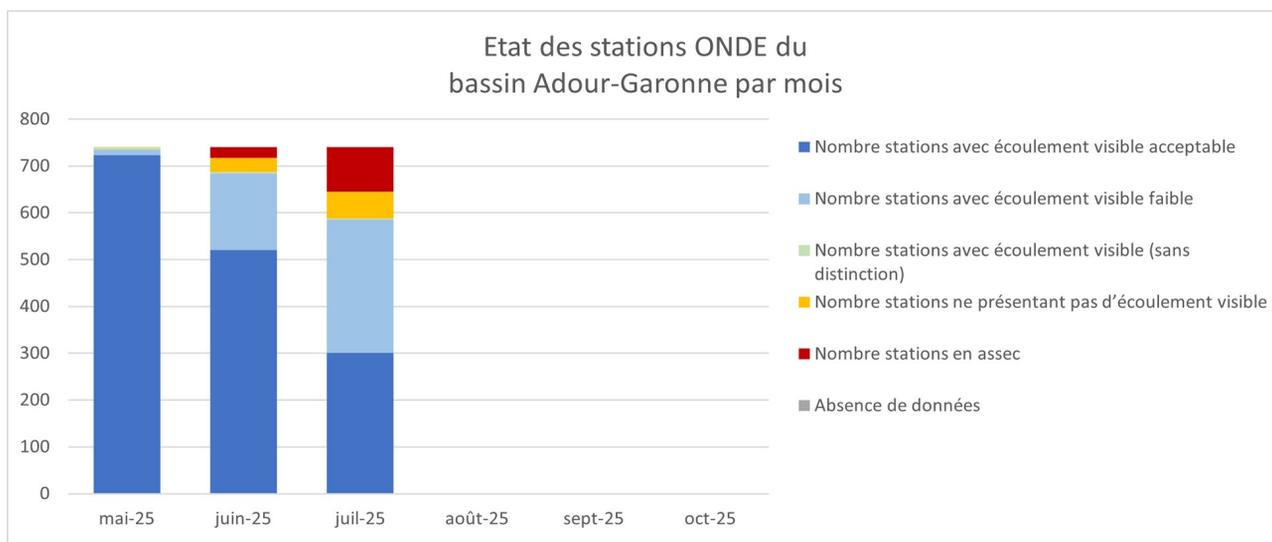
### Juillet 2025

Réseau ONDE\* - Situation au 01/08/2025 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Juillet 2025 : observations réalisées entre le 21/07/2025 et le 28/07/2025



Source: ONDE (OFB)  
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre  
©OFB, 2025 - Date d'impression: 31/07/2025



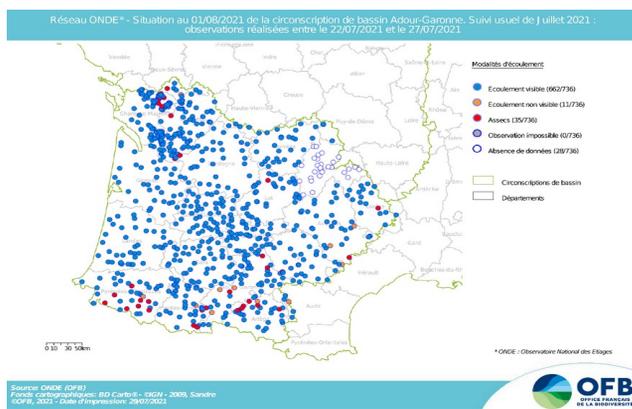


A la fin de ce mois de juillet, plus de 20 % des stations ONDE ne présentent plus d'écoulements visibles (ruptures d'écoulement ou assecs), et tous les départements du bassin Adour-Garonne sont concernés. Sur les 80 % de stations ONDE présentant encore un écoulement, environ la moitié avait un écoulement visible faible (parfois très faible) observé lors de cette campagne de suivi usuel.

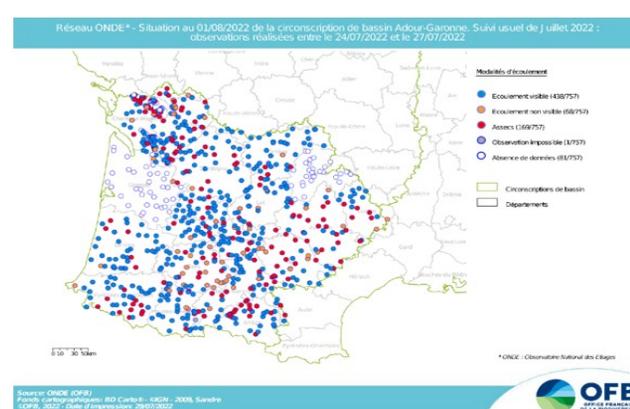
285 stations présentent un écoulement faible, 57 stations ne présentent pas d'écoulement visible et 95 stations sont en assec.

## Comparaison interannuelle des situations à la même période

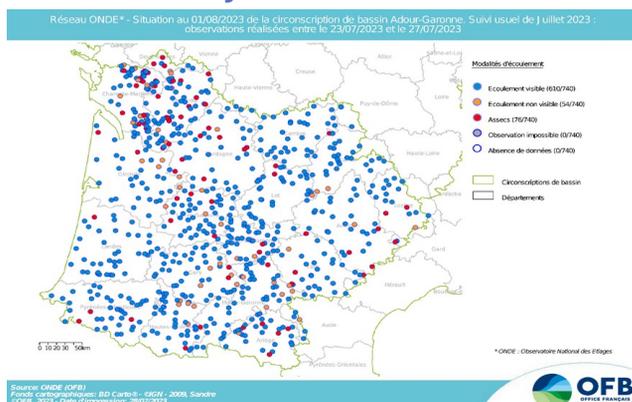
### Juillet 2021



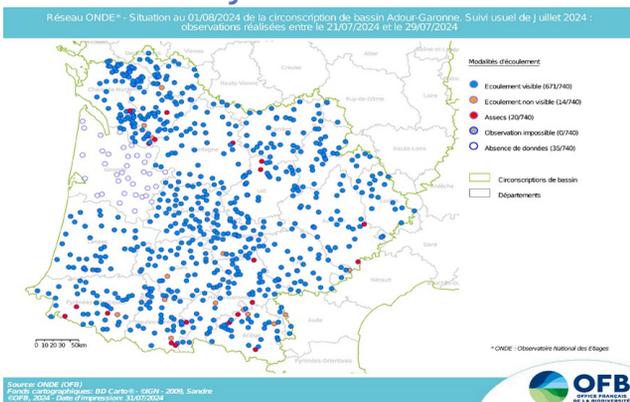
### Juillet 2022



### Juillet 2023

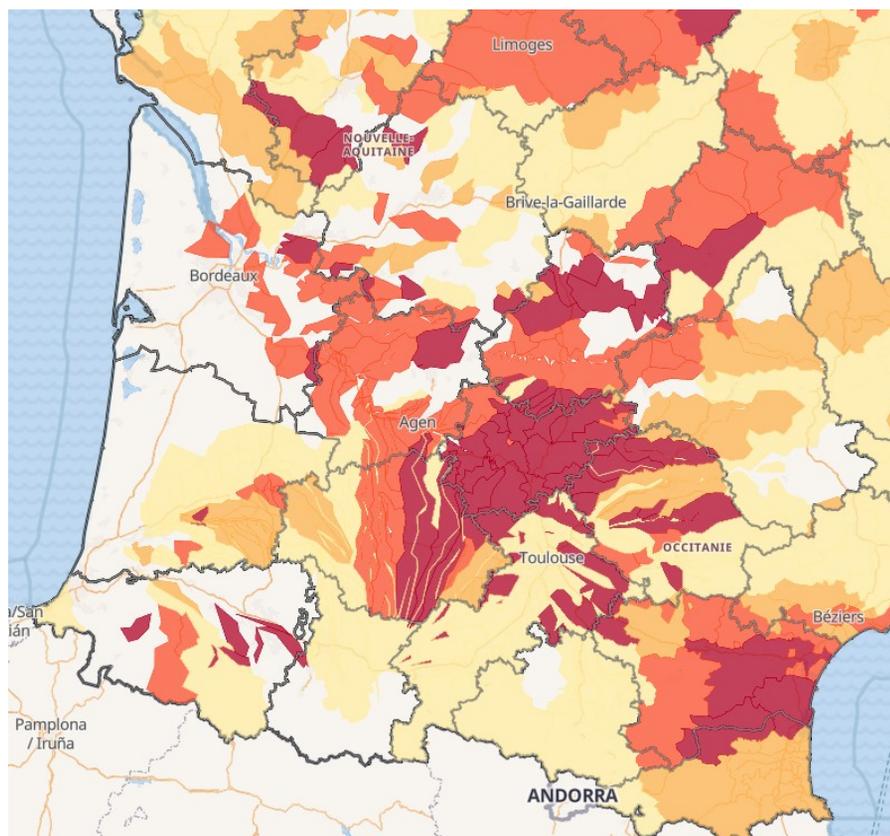


### Juillet 2024



## Arrêtés de restriction

Situation au 1<sup>er</sup> août 2025 concernant les restrictions relatives à l'eau prélevée dans les cours d'eau



### Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1<sup>er</sup> du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1<sup>er</sup> du mois qui peuvent être incomplètes.

**PAS DE RESTRICTIONS**

**VIGILANCE**

**ALERTE**

**ALERTE RENFORCÉE**

**CRISE**

La dégradation de la situation hydrologique, entraîne l'augmentation des restrictions. A l'échelle du bassin, 12 % du territoire est en restriction de niveau crise, soit une augmentation de 11 % par rapport au mois dernier. Les restrictions d'alerte et d'alerte renforcée couvrent chacune 13 % du territoire, avec une augmentation respective de 4 et 10,5 % par rapport au mois dernier.

<b>QMJ</b>	Débit moyen journalier exprimé en m <sup>3</sup> /s.
<b>VCN10</b>	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
<b>Période de retour</b>	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
<b>DOE</b>	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
<b>QA</b>	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>QAR</b>	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$ . Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>DCR</b>	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
<b>Evapotranspiration</b>	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
<b>Pluie efficace</b>	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
<b>Indicateurs globaux</b> <b>Indicateurs ponctuels</b>	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
Cité administrative 1, place Émile Blouin CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9